

Madame, Monsieur le Président,

L'ATSCAF **Martinique** en collaboration avec l'A.TSCAF Fédérale, va organiser le **29ème Trophée de France de Course à Pied** des administrations financières qui se déroulera le **Dimanche 12 mai 2019, à Fort-de-France dans le cadre des « Foulées Foyalaises » course de 10kms.**

Les participants seront hébergés au **KARIBEA RESORT SAINTE-LUCE (9 jours/7 nuits)** en formule **demi-pension (dîner), chambre double uniquement pour 80 personnes maximum.**

**- Du vendredi 10 mai 2019 départ Paris ORLY au vendredi 17 mai 2019 départ Fort-De-France arrivée samedi 18 mai 2019 à Paris ORLY.**

La participation financière est fixée à 999€ par compétiteur financier et ayant-droit, 1250 € par compétiteur non financier et 1350€ par accompagnateur d'un compétiteur.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître pour le **14 décembre 2018**, à l'aide de l'imprimé ci-joint, la liste des concurrents intéressés par cette manifestation. La priorité sera donnée selon la date d'arrivée par voie postale ou paiement internet. Ne seront pris en compte par le secteur des sports que les dossiers complets (carte ATSCAF, certificat médical) accompagnés de la participation financière (le cachet de la poste faisant foi). La priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.

**Un certificat médical de moins d'un an au moment de la course (12 mai 2019) ou la licence fédérale sont à produire au moment de l'inscription.**

Aucune inscription, passée cette date, ne pourra être retenue.

Si le nombre de participants est insuffisant la fédération annulera cette manifestation et procédera au remboursement intégral de la participation financière.

Vous trouverez, ci-joint, un programme du séjour.

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François CLINET